

**DECISION n°1099071
d'autorisation d'engagement pour la gestion en paiement associé par
l'ASP des aides de l'Agence et de leur cofinancement FEADER Hors
SIGC pour la programmation 2014-2020 dans le cadre du PDR Haute-
Normandie**

La directrice générale de l'Agence de l'eau Seine Normandie,

- Vu le code de l'environnement notamment son article R. 213-40 ;
- Vu le 11^e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau Seine-Normandie,
- Vu la délibération n° CA 19-24 du conseil d'administration de l'agence du 12 juillet 2019 approuvant les modèles de décision d'autorisation d'engagement pour la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'agence et de leur cofinancement FEADER pour les mesures de la programmation 2014-2020,
- Vu la délibération n° CA 15-32 du conseil d'administration de l'agence du 24 novembre 2015 approuvant le modèle de convention-cadre relative à la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'AESN et de leur cofinancement FEADER Hors SIGC pour la programmation 2014-2020,
- Vu la convention-cadre relative à la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'AESN et de leur cofinancement FEADER Hors SIGC pour la programmation 2014-2020 de la région Haute-Normandie signée le 22/12/2015,
- Vu la délibération n° CA 19-23 du conseil d'administration de l'agence du 12 juillet 2019 relative à la délégation des attributions du conseil à la Directrice générale.

DECIDE :

Article 1 – OBJET

L'agence de l'eau Seine-Normandie attribue à l'ASP les autorisations d'engagement suivantes pour **l'appel à projet n°3 Agriculture pour une Normandie Performante** du Programme de Développement Rural Régional 2014-2020 **Haute Normandie** et l'année **2021** :

	Montant attribué par l'Agence			Montant attribué par les autres financeurs (Région, Etat)	Montant FEADER total	Montant d'aide total
	Part cofinancée	Part Top-Up ¹	TOTAL			
Mesure 4.1.1	82 229 €		82 229 €	1 426 325 €	1 508 553 €	3 017 107 €
<i>Imprévus</i>			1 645 €			
TOTAL			83 874 €			

Ces autorisations d'engagement devront être affectées par l'ASP à la gestion des dossiers individuels éligibles aux aides de l'AESN définis à l'Article 2.

Le montant cumulé des autorisations d'engagements attribuées au titre de la convention-cadre visée sont précisés pour rappel en annexe 2.

Article 2 – ATTRIBUTIONS DES AIDES INDIVIDUELLES

Au vu de l'instruction des dossiers individuels réalisée par le GUSI (Guichet Unique des Services Instructeurs) et de la sélection des dossiers opérée en comité régional ad hoc, l'Agence de l'eau Seine-Normandie décide l'attribution des aides pour sa part pour les dossiers individuels éligibles aux aides de l'AESN listés en annexe 1.

Article 3 – MODALITES DE VERSEMENT

Le versement de la participation de l'Agence s'effectue conformément à l'article 8 de la convention-cadre visée.

Article 4 – DUREE DE VALIDITE

La présente décision prend effet à compter de la date de sa signature. Elle est valide jusqu'au 31/12/2025. Aucun engagement juridique ne pourra être pris après le 31/12/2024.

Date : **22 JUL. 2022**

**La directrice générale
de l'agence de l'eau Seine-Normandie**

La Directrice Générale de l'Agence
pour la Directrice et par délégation
La Directrice Générale Adjointe
chargée du Secrétariat Général

Stéphanie MOURIAUX

¹ Top-up : sans cofinancement

Annexe 1 : liste des dossiers individuels éligibles aux aides de l'AESN

ANP3 2021 HNO

Dépt	BENEFICIAIRE	Liste des dépenses éligibles dans le projet	aide AESN
27	EARL BERTRAND HAREL	Construction d'un bâtiment pour les bovins allaitants et acquisition d'un andaineur et d'un broyeur de prairie	4 875,00 €
76	SCEA DU MONT A CAILLOUX	Acquisition d'une barre de guidage, d'une faucheuse et d'un andaineur	3 790,37
27	GAEC DU CENTRE	Acquisition d'un round baller pour la récolte de l'herbe et luzerne et amélioration de l'ambiance des bâtiments par l'installation de lames ventilantes et translucides	8 606,25 €
76	LEMAISTRE Mathieu	Acquisition d'une faucheuse frontale	3 777,52
27	EARL DE LA HAYE GAILLARD	Investissement dans une bineuse dans le cadre d'un développement du bio	6 450,00 €
76	EARL DE LA BRIERE	Acquisition d'un séchoir et d'une trémie pour fabrication d'aliments à la ferme. Acquisition d' une faneuse , d'un vibroculteur et d'un éco-rouleau .	2 625,00
76	GAEC DEBRIS	Construction d'un bâtiment de stockage et d'un poulailler mobile. Acquisition d'un plateau fourrager, d'une mélangeuse et d' une bineuse	1 515,00
27	GAEC DE LA RISLE	Modernisation de l'outil laitier en créant un bâtiment pour les vaches tarées, en installant 2 robots de traite et en investissant dans une nouvelle faucheuse	1 818,41 €
76	GAEC FOLLAIN LA HOUPPERIE	Construction d'un bâtiment de stockage de paille et de fourrage. Construction et aménagement d'une stabulation en aire paillée pour génisses laitières. Acquisition d'une faneuse .	2 580,00
27	EARL VALLENGELIER BENJAMIN	Amélioration de la bergerie existante par l'acquisition de cases d'agnelage, d'auges et cornadis, d'un plateau fourrager, d' une faucheuse, d'une faucheuse autochargeuse distributrice et d'une dérouleuse pailleuse	12 735,00 €
76	SCEA LECONTE	Acquisition d'une faucheuse, d'une faneuse, d'un andaineur , d'une dérouleuse pour enrubannage. Acquisition d'un semoir à engrais et d'un système d'autoguidage par RTK	7 230,00
76	EARL LANGE DELACOUR	Acquisition d'une faucheuse, d'une presse à balles rondes enrubannées , d'un pulvérisateur, d'un distributeur automatique de concentrés, d'un repousse fourrage et d'un détecteur de chaleurs. Aménagements de 2 bâtiments d'élevage (cornadis d'insémination, barrière césarienne, et barres au garrot, poteaux, barrières pour les taurillons)	9 438,93
76	SCEA FERME GUERIN	Construction d'un bâtiment de stockage de pommes de terre. Acquisition d'un broyeur de fanes et d'un GPS	2 670,00
27	LIBERGE Jean-Charles	Investissements dans un bâtiment d'élevage, une faneuse et des clôtures	9 159,28 €
76	EARL DE BRETELLE	Acquisition d'un broyeur pour destruction des couverts , d'équipements de précision du pulvérisateur avec coupure de tronçons et GPS, d'un andaineur et de cornadis	2 887,45
76	GAEC DU HAUT BRAY	Construction d'une stabulation sur aire paillée pour élèves laitiers de moins d'un an. Acquisition d'une faucheuse	2 070,00
			82 228,21 €

Annexe 2 : Montants cumulés des autorisations d'engagements de l'AESN

	Mesure 4.1.1	Mesure 4.1.2	Mesure 8.2	Mesure 4.4	Imprévus	TOTAL
Décision n°1067517				48 087 €		48 087 €
Décision n°1060386		72 274 €			1 446 €	73 720 €
Décision n°1058385	13 077 €	27 850 €			819 €	41 746 €
Décision n°1062839			16 850 €			16 850 €
Décision n°1071786	13 981 €	45 017 €			1 179 €	60 177 €
Décision n°1074640	106 207 €				2 124 €	108 331 €
Décision n°1074777	69 267 €				1 386 €	70 653 €
Décision n°1075178				37 963 €	760 €	38 723 €
Décision n°1076741 (ex-n°1037764)			8 670 €			8 670 €
Décision n°1077468	52 591 €				1 052 €	53 643 €
Décision n°1079208	63 080 €				1 262 €	64 342 €
Décision n°1079461	205 660 €				4 113 €	209 773 €
Décision n°1080843				34 848 €	697 €	35 545 €
Décision n°1081530	135 591 €				2 712 €	138 303 €
Décision n°1083942	91 682 €				1 834 €	93 516 €
Décision n°1085142	156 655 €				3 133 €	159 788 €
Décision n°1085228			6 748 €		135 €	6 883 €
Décision n°1085335	337 345 €				6 747 €	344 092 €
Décision n°1086653	27 975 €				560 €	28 535 €
Décision n°1088463	58 558 €				1 171 €	59 729 €
Décision n°1089578	65 406 €				1 309 €	66 715 €
Décision n°1089586	322 840 €				6 457 €	329 297 €
Décision n°1090433				4 858 €	97 €	4 955 €
Décision n°1090673	59 061 €				1 181 €	60 242 €
Décision n°1092063	43 974 €				879 €	44 853 €
Décision n°1093151			9 046 €		181 €	9 227 €
Décision n°1094029	16 590 €				332 €	16 922 €
Décision n°1094049	109 455 €				2 189 €	111 644 €
Décision n°1095722	116 486 €				2 330 €	118 816 €
Décision n°1098121	53 300 €				1 066 €	54 366 €
Décision n°1099071	82 229 €				1 645 €	83 874 €
Montant cumulé sur la période 2015-2020	2 201 010 €	145 141 €	41 314 €	125 756 €	48 796 €	2 562 017 €